MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté en date du 12 JAN. 2023

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2017-607 du 21 avril 2017 portant statut particulier du corps des inspecteurs de santé publique vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 fixant les taux de promotion pour la période 2023-2025 de certains corps de catégorie A du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

ARRETE

Article 1 : Les agents dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement au grade d'inspecteur en chef de santé publique vétérinaire au titre de l'année 2023 (par ordre alphabétique) :

NOM Prénom	Affectation
AMAR Hélène	DGAL / SPPSI / SDEIGIR
BERNARD Caty	DDPP 49 / SPA
BOUCHENAK TALET Siham	DDPP 77 / SSA
BOUTIGHANE Nada	DDPP 92 / SPAE
CASCHETTA Geneviève	DDETSPP 21
DESCAMPS Elisabeth	FAM / MAEI
GAUTHIER Carole	DDETSPP 47
GIRARDOT-CHAFFARD Ludivine	DDPP 34 / SSA
GRANGET Elise	DDT 60 / EEF
HANNACHI Abdesselam	DDPP 88 / SPA
JAQUET Hadrien	Cabinet MASA
LEFEBVRE Sidonie	DDETSPP 24 / SPA
MARTINEAU Bénédicte	Sous-préfecture Bagnères-de-Bigorre (65)
MOUGENOT Anne-Flore	DDPP 56 / SSA
PALUSSIERE Mathilde	DDPP 37 / SPAVE
POSTIC Claire	Cabinet MASA

PRALONG Nicolas	DDETSPP 23
SAADAOUI Imed	DRIAAF 75/ SIVEP Roissy
TIDJANI Lassissi-Marius	DDETSPP 58 / SQA
TROYANO-GROUX Alexandra	International / Ambassade Liban

Article 2 : Le Secrétaire général par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le : 12 JAN. 2023

Pour le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et par délégation,

Le sous-directeur de la gestion des carrières et de la rémunération

Laurent BELLEGUIC